

14 juin 2015 – 1^{er} Rallye du Château de Saint-Jean de Beauregard



Rendez-vous à 8h30

Cour d'honneur du Château 91940 Saint-Jean de Beauregard

Programme du Rallye

8h30 RdV Château de SAINT-JEAN de BEAUREGARD

Accueil, café de bienvenue

Briefing et remise du road-book

9h30 Départ échelonné

Parcours

11h00 Arrêt animations

12h30 Déjeuner

14h00 Reprise du Rallye Promenade

15h15 Retour au Château

Mise en place des voitures Présentation des Métiers d'Art

16h00 Visite du Château

17h00 Classement du rallye

Pot de l'amitié

18h00 Fin du rallye

Organisateur : Château de Saint-Jean de Beauregard - www.domsaintjeanbeauregard.com







14 juin - 1^{er} rallye du Château Saint-Jean de Beauregard

Fiche d'inscription

PARTICIPANTS NOM :		Prénom :
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
Tél (portable)	Email :	
AUTOMOBILE		
MARQUE :	Modèle :	
Année :	Carrosserie :	
INSCRIPTION		
Le montant de l'inscript	tion dépend du nombre de perso	nnes dans le véhicule : 42€ par participant
	•	elon les conditions négociées pour la restauration. Le tion : plaque, roadbook, restauration.
ENGAGEMENT et PA	EMENT	
Je m'engage à participer au 1 ^{er} rallye du Château de Saint-Jean de Beauregard. J'ai pris connaissance du règlement et j'en accepte les modalités. Veuillez-trouver ci-joint un chèque de € à l'ordre du Château de Saint-Jean de Beauregard Adressé à : Pascal P VEYSSIERE 4 allée de Port Royal 78460 Chevreuse		□Je souhaite assister à la visite du château
		Fait à
		Le
		Signature

Une confirmation d'inscription vous parviendra par Email en retour.

Pour toute question concernant l'organisation de ce rallye, merci de contacter : Pascal P VEYSSIERE : 06 09 12 69 64- rallyebeauregard@iddgni.fr





1^{er} rallye du Château de Saint-Jean de Beauregard

Règlement général



Le Château **Saint-Jean de Beauregard** 01 60 10 00 01 91940 Saint-Jean de Beauregard

2- CONCEPTION ET ORGANISATION DU RALLYE

Bénévoles des associations : Le RENDEZ-VOUS de La REINE CLASSIC SUNBEAM & ROOTES de FRANCE

3 - DATE ET LIEU

Le rallye se déroulera aux alentours de la commune de Saint-Jean de Beauregard le 14 juin 2015.

4 – VEHICULES AUTORISES Tous les véhicules de collection de plus de 30 ans sont autorisés.

5 - VERIFICATIONS

Chaque participant s'engage à :

- -présenter un permis de conduire valide
- -présenter les papiers du véhicule
- -avoir un véhicule assuré et en bon état
- -veiller à la sécurité des visiteurs et spectateurs
- -respecter le code de la route
- -respecter les indications des organisateurs.

6 – PARTICIPANTS Les participants devront se conformer aux prescriptions des arrêtés municipaux et préfectoraux ainsi qu'aux articles du présent règlement.

L'organisation se réserve le droit de refuser tout véhicule non conforme avec le présent règlement ou avec les règles de sécurité sans qu'il puisse être réclamé à l'organisateur un quelconque dédommagement.

Les participants autorisent les organisateurs à diffuser, tout ou partie, sans limites de territoire ou de durée, les images ou enregistrements réalisés dans le cadre de la manifestation. Cette autorisation comprend notamment le droit de reproduire et de communiquer par diffusion dans la presse et par télécommunication interactive sur nos sites Internet.

7 – RECLAMATIONS Du fait de son engagement, chaque participant accepte de se conformer au présent règlement et aux décisions des organisateurs. Toute réclamation sera soumise à l'organisation dont la décision sera irrévocable.

8 - PROGRAMME PREVISIONNEL

8h30 RdV Château de SAINT-JEAN de BEAUREGARD

Accueil, café de bienvenue Briefing et remise du road-book

9h30 Départ échelonné

Parcours



11h00 Arrêt animations

12h30 Déieuner

14h00 Reprise du Rallye Promenade

15h15 Retour au Château

Mise en place des voitures Présentation des Métiers d'Art

16h00 Visite du Château

17h00 Classement du rallye Pot de l'amitié

18h00 Fin du rallye

9 – ASSURANCES Le participant reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation. C'est au participant de vérifier auprès de son assureur qu'il est bien couvert pour ce type de manifestation.

L'organisateur a souscrit une assurance Responsabilité civile défense et recours. En aucun cas, cette assurance ne couvrira les concurrents et ou les passagers, chacun devra prendre les dispositions nécessaires pour être assuré en cas de sinistre.

10 – APPLICATION DU REGLEMENT Du fait de son engagement, chaque participant adhère au présent règlement et accepte de se conformer aux décisions des organisateurs. Tout cas non prévu par le présent règlement sera évalué par l'organisation et appliqué.

L'organisateurs se réserve le droit d'apporter toute modification au présent règlement, au programme de la manifestation ainsi que d'annuler en partie ou en totalité si les circonstances, en particulier climatiques, l'exigent. En cas d'annulation du fait de l'organisateur les inscrits seront remboursés.

Tout comportement inadapté ou dangereux sera sanctionné par l'exclusion du rassemblement.

11 – ENGAGEMENT L'envoi de la fiche d'inscription vaut acceptation de tous les termes du présent règlement. Cette fiche, accompagnée du règlement du montant de l'inscription par chèque à l'ordre du Château Saint-Jean de Beauregard, est à adresser à :

Pascal VEYSSIERE 4 allée de Port Royal 78460 CHEVREUSE

Une confirmation sera envoyée par Email en retour à chaque équipage engagé.

Le nombre de véhicules engagés est limité à 25 équipages. Les inscriptions se feront dans l'ordre des arrivées des dossiers.

Le participant engagé qui ne se présente pas au rassemblement ne pourra être remboursé de son engagement, la somme reste acquise à l'organisation pour couvrir les frais déjà engagés.

Fin■



